

PV Ensemble de la séance de la CFVU du 10 décembre 2020

– PV du 26 novembre soumis à approbation ; correction d'une erreur de décompte (il y avait permutation des votes contre et des abstentions sur plusieurs points) ;

AG (VP CFVU) :

– annulation CFVU du 14 janvier

– la liste des 15 mentions de licence qui seront auditionnées par l'HCERES est désormais connue des directions des composantes, elle sera partagée avec les élus CFVU ;

– report de la présentation de l'offre de formation de licence du 7 mai au 28 mai, mais pas de report pour les formations de master pour l'instant ;

– capacités d'accueil en portail santé seront augmentées pour les porter à 1210, suite à des observations du recteur (trop peu de places à Nantes par rapport à Angers). Il y aurait deux nouveaux parcours à la rentrée 2021 (PASS/LAS informatique et PASS/LAS humanités, porté par l'UFR Lettres et langages) ;

– Q (Olivier Chauvet) : n'y avait-il pas un déficit d'encadrement ? Réponse AG : la réforme Santé est accompagnée financièrement par le ministère, par des dotations en postes pour les composantes engagées ;

Présentation de la réforme des IUT par C. Millet (directeur IUT Nantes, invité) :

– Nouveau diplôme BUT, introduit dans le contexte de la loi ORE, de l'arrêté licence, de la réforme de la formation professionnelle, réforme du bac ;

– Développement du bachelor et de la Licence pro en 3 ans, oblige à repositionner le DUT ;

– Transformations : approche par compétences, fin de l'organisation « tubulaire » ;

– Accueil diversifié, bacheliers technologiques à 50%, insertion à Bac+3 pour 50 %

– Volumes horaires : 1800 à 2000 h comprenant enseignement théorique, pratique, mise en situation.

– Maquettes définies pour 2/3 du volume en national, 1/3 en local

– Architecture : 24 spécialités, 1 à 5 parcours par spécialité ; 3 typologies de parcours, en fonction du régime des compétences

– taille des groupes : 13/26 en secondaire, 14/28 en tertiaire.

Discussion

Q (Arnauld Magdelaine) : le LabSET (université de Liège) présent dans l'accompagnement pédagogique des IUT réseaux IUT, LACEP, quel périmètre d'intervention ?

Rép. C. Millet : Accompagnement pour l'approche par compétences, 2021 un référent pour les 3 IUT Nantes, La Roche, Saint-Nazaire

Intervention Théo Madec (VP étudiant) : réforme très intéressante pour l'accueil des bacheliers technologiques

Q Modification des DUT qui coexisteront avec le BUT ? Rép. Disparition en 2022 du DUT sauf pour le diplôme qui sera donné aux étudiants qui quitteront la formation après 2 ans.

Q Pierre Vacher : UFR sciences a besoin d'être rassurée, concurrence possible. Des passerelles, une concertation sont-elles envisagées. Une phrase dans le document de cadrage ministériel évoque un accès direct des étudiants de BUT aux licences générales.

Rép. : pas d'accès direct. Des passerelles nécessaires, en effet.

Q Des inquiétudes suscitées par la liste des BUT : un BUT informatique, qui fait doublon avec la licence d'informatique. Ce sont deux formations en bac + 3 avec le même intitulé, mais pas les mêmes volumes horaires, pas les mêmes normes d'encadrement.

Rép. Première vocation des BUT : insertion professionnelle.

Q Poursuite possible en master ?

Rép. Poursuite en master possible, mais pas de droit.

Q : Passerelles à l'entrée, possibilité de rentrer en bac + 1 ou bac + 2 ?

Rép. Oui, c'est possible

Q : Capacité d'accueil augmentée pour l'accueil des ces entrants ?

Rép. Peu de visibilité, mais c'est envisagé, notamment pour les publics des BTS.

Q Ensemble : Interaction avec les étudiants de STS qui sont accueillis en licence pro. Licence Pro vont perdurer, souhait du recteur. Quel sera le nombre de places accessibles en BUT pour les étudiants de STS ?

Rép. A terme , les licence pro devraient être incluses et devenir des parcours de BUT.

Q : On craint que les chances d'intégrer les formation BUT soient moins bonnes pour les étudiants de STS.

Rép. Concertation prévue pour articuler les programmes de BTS et BUT.

Intervention A. Lahmar (IUT La Roche)

Pôle RSY présentation , ouverture des parcours BUT et LP ; tous les parcours ouvert à l'alternance dès la 2^e année, certains en première année. Fonctionnement en ressources propres.

Intervention Ronald Guillen (IUT Saint-Nazaire)

Présentation de l'offre de formation.

Ouverture à Nantes de 24 parcours sur 26 possibles.

Rép. AG sur le financement : la réforme PASS/LAS santé est financée, celle des BUT ne l'est pas. Soutenabilité financière est à réguler par l'ouverture des parcours.

Intervention Pierre Vacher : 2 parcours très proches des lic pro qui existent à l'UFR des sciences, problèmes de doublons dans les thématiques.

Rép. Urgence de régler l'affichage Parcoursup ; l'IUT reviendra ultérieurement pour éviter le doublonnage.

Pierre Vacher : la licence est à 1500 heures, alors qu'apparaissent 24 BUT à 1800 heures.

AG : attractivité de nos formations n'est pas liée au nombre d'heures.

Boldrini : exclusivité de l'alternance pose problème : l'alternance est sensible aux conditions économiques, voir Airbus, Les Chantiers de l'Atlantique

Rép. Cohabitation entre alternance et formation initiale, élargissement du réseau d'entreprises pour éviter une trop grande dépendance ; il y a des spécialités qui proposeront l'alternance uniquement en dernière année

Capacités d'accueil proposées au vote

Question étudiant sur la baisse des capacités d'accueil dans certains masters :

AG : Consigne aux composantes : pas de baisse des capacités d'accueil, les hausses sont accompagnées.

Attendus et critères généraux Parcoursup proposés au vote

Des changements rendu nécessaires, notamment en sciences, sous l'effet de la réforme du bac

Plus de « littérature » au bac général, elle est devenue une spécialité

Histoire-géographie : à la fois dans le tronc commun et dans une spécialité

Intervention K. Foucher : Manque de recul pour cette campagne ; laisser les critères inchangés cette année, car l'information reste utile pour les candidats ; en tenir compte dans les commissions d'examen des vœux ;

Effets COVID : dans les bulletins de troisième trimestre de 1ere , les notes ont été neutralisées ; les épreuves de français du bac ont été remplacées par les notes de CC ;

Pour les réorientations : seront pris en compte les résultats obtenus au cours des études supérieures.

Recrutement master : calendrier soumis à approbation

MCC : Modalités COVID premier semestre

Difficulté d'analyse par la DEVU tant certains dossiers étaient touffus. Conseil d'utiliser le modèle uniforme pour faciliter la lecture et l'analyse par la DEVU

Q VP étudiant : M1 mention CCS parcours MCCI : UC politique culturelle espagnole + UC langue de spécialité espagnole, question sur la date de dépôt du devoir (les 18 et 16 décembre, contre janvier pour les autres) HCE7M63 et 64.

Débat sur le traitement des UE neutralisées : note calculée sur les UE restantes. Les points ECTS doivent-ils être attribués UE restantes ? Première réponse de K. Foucher : oui. Petra Hamm (chat) : non parce cela modifie l'équilibre des maquettes, et ce n'est pas ce qui a été fait pendant le premier confinement. Deuxième réponse de K. Foucher : les ECTS de l'UE neutralisée seront acquis. La DEVU vérifiera ce point.